

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023 DE LA FDPPMA57

Samedi 6 mai 2023 se tenait à Hettange-Grande, l'Assemblée Générale de la FDPPMA57. L'occasion de présenter le bilan de 2022 (garderie, communication, animations, technique, finances). Plus de 100 personnes ont répondu présentes à l'appel, dont de nombreux Présidents d'AAPPMA et de Fédérations du Grand-Est.

L'Assemblée Générale s'est ensuite poursuivie par un congrès, où plusieurs représentants des instances collaboratrices ont pris la parole et échangé avec le public, sur la thématique de la ressource en eau. L'évènement s'est clos par une remise de diplômes et de médailles aux membres les plus anciens et actifs au sein des différentes AAPPMA de la Moselle.



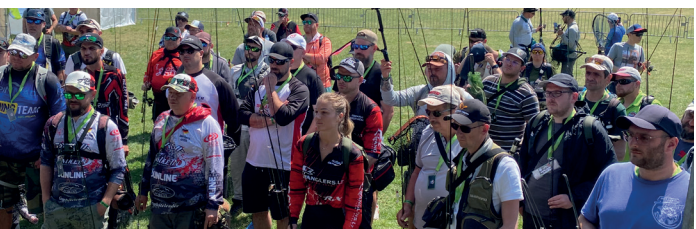
LA PÊCHE URBAINE BAT SON PLEIN LORS DE WORLD STREET FISHING

Le plan d'eau de Metz accueillait du 2 au 4 juin 2023 la 9^{ème} édition de *World Street Fishing*, compétition internationale de pêche urbaine. Ce sont au total 90 pêcheuses et pêcheurs issu.e.s de 10 nationalités différentes qui ont concouru.



A l'assaut d'un parcours de 12 km, seuls ou en équipe, les compétiteurs n'en ont pas démordu ! En plus des prix décernés aux plus belles prises, d'autres ont été félicités pour le ramassage des déchets sur la berge et auquel tous ont d'ailleurs été invités lors de cette édition.

Le succès de cet évènement traduit l'engouement pour la pêche urbaine qui attire de plus en plus, et notamment de jeunes pratiquants qui sillonnent les cours d'eau au sein des villes.



ANIMATIONS AU SEIN DES ÉCOLES DE MOSELLE: LA NAISSANCE D'ÉCO-CITOYENS

Comme chaque année, Johan Kusmierski, responsable animation de la FDPPMA57, a pour habitude de prendre ses quartiers dans les écoles du département pour y enseigner le rôle des milieux aquatiques.

Une partie théorique en classe et une partie pratique sur le terrain, permettent aux écoliers de saisir l'importance de la biodiversité présente au sein des cours d'eau et de sa préservation.

Le volontarisme et le sourire des enfants semblent traduire le succès de ces interventions réitérées depuis de nombreuses années déjà.

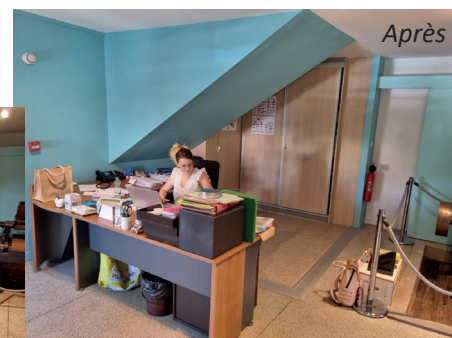
A la fin de chaque journée, tous repartent ainsi avec les clés pour devenir d'exemplaires éco-citoyens, capables à leur tour de transmettre leurs connaissances sur les milieux aquatiques et d'agir pour assurer leur pérennité.



L'ACCUEIL DE LA FDPPMA57 FAIT PEAU NEUVE !

Entrepris en avril 2023, afin d'agrandir l'espace de travail de la secrétaire-comptable et d'accueillir au mieux les visiteurs, les travaux de l'accueil de la FDPPMA57 viennent tout juste de s'achever en ce mois de juin 2023.

L'effacement du mur qui abritait autrefois une réserve de fournitures de bureau a également permis la pose d'armoires sécurisées avec un système de fermeture pour y entreposer les documents comptables.



Les dates à retenir

Animations estivales

Du 10 juillet au 4 août 2023

TARIFS DES CARTES DE PÊCHE POUR L'ANNÉE 2024

Le tarif de l'ensemble de cartes de pêche évoluera au 1er janvier 2024, hormis pour la carte « -12 ans ». La CPMA progresse conformément à la décision de l'augmentation de la FNPF en juin 2023, ainsi que la cotisation fédérale votée au Conseil d'Administration en juillet 2023.

CARTE	RMA	CPMA	FDPPMA	AAPPMA	URNE	Total
Majeure	8,80 €	31,40 €	24,60 €	Variable		Variable
Majeure-GR	8,80 €	31,40 €	27,20 €	24,60 €		92 €
URNE	8,80 €	31,40 €	27,20 €	24,60 €	18,00 €	110 € <i>tarif unifié URNE-CHI- EHGO</i>
Mineure	0 €	5,20 €	10 €	Variable		<i>25 € tarif «conseillé» URNE</i>
12 ans	0 €	1 €	1 €	5 €		7,00 € <i>tarif national</i>
Femme	8,80 €	9,40 €	11,20 €	10,60 €		40 € <i>tarif national</i>
Journalière	1 €	3,90 €	5,30 €	Variable		Variable
Hebdomadaire	3,80 €	10,20 €	10,30 €	10,70 €		35 € <i>tarif national</i>

ÉTUDE SUR LA CORRÉLATION ENTRE LA PRÉDATION DU CORMORAN ET L'IMPACT SUR LA POPULATION PISCICOLE : ANNULATION DES MESURES DE SÉQUESTRE POUR LES AAPPMA

Bérangère Couillard, Ministre de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires de France a communiqué la volonté de l'Etat d'accompagner les fédérations départementales dans les études visant à prouver un lien entre le résultat des pêches électriques et la prédation des cormorans. Les mesures de séquestre pour les AAPPMA sont ainsi nulles et non avenues. Ci-après, un extrait du discours de Madame la Ministre, lors du Congrès de la FNPF, le 19 juin 2023 :

« Je m'étais ainsi engagée devant vous, l'année dernière, à rouvrir ce dossier sur la base de données objectives. Nous avons avancé. La FNPF a travaillé étroitement avec mes services pour établir le cadre d'un protocole robuste, validé et notifié en février, qui s'appuie sur un travail bibliographique, sur l'exploitation également des données démographiques existantes, pour analyser les corrélations entre abondance de cormorans et résultats des pêches électriques, et sur des études ad hoc portées par les fédérations départementales de l'Aude, de la Haute-Loire, du Lot-et-Garonne et des Vosges.

Les quatre fédérations ont fini de rejoindre le dispositif. Les Vosges ont rejoint ce dispositif le 2 juin dernier, et je tiens vivement à remercier les quatre fédérations pour leur implication. Cela a pris un peu de temps. J'aurais aimé que ça aille plus vite, mais c'est pour cela d'ailleurs que j'ai envoyé un courrier aux quatre préfets concernés pour qu'ils accompagnent prioritairement ces dossiers.

J'ai mobilisé les préfets, l'Office Français de la Biodiversité. Je salue d'ailleurs son Directeur général, bien sûr récemment nommé, mais j'ai déjà eu l'occasion de le féliciter. J'ai également mobilisé la Direction de l'eau et de la biodiversité et j'ai réservé des financements nécessaires. L'Etat, je vous le dis, sera à vos côtés.»